

## Éditorial



Ginette Ouellette

### ***L'AMQ tourné vers l'avenir***

Notre association entreprend cette année une réflexion en profondeur sur ses objectifs et ses activités. Une fois le créneau d'intervention de l'AMQ cerné, un comité ad hoc, déjà à l'oeuvre, se penchera sur les Statuts et règlements de l'Association afin de moderniser et d'améliorer le fonctionnement de notre organisme.

Il ne faut pas s'étonner de la nécessité pour une association, de temps à autre, de se resituer et de mieux se définir. Pour l'AMQ, ce ne sera pas la première fois. Illustrons, à l'aide de quelques notes historiques<sup>1</sup>, combien il fut important, dans le passé, de s'adapter à de nouveaux contextes.

L'ancêtre de l'AMQ est la *Société de mathématiques et d'astronomie du Canada*, créée à Montréal en avril 1923. Le but de la Société était de faire «avancer et propager les études de mathématiques et d'astronomie». En 1924, la *Société de mathématiques et d'astronomie* s'associait à l'ACFAS (*Association canadienne-française pour l'avancement des sciences*), fondé en 1924, et devenait ainsi un des premiers organismes associés de l'ACFAS.

La *Société de mathématiques et d'astronomie du Canada* était encore active en 1932. Cependant, en 1941, on pouvait constater sept années d'inactivité. En 1944, la Société sera réorganisée et deviendra la *Société de mathématiques de Montréal*<sup>1</sup> et ensuite en 1946, la *Société de mathématiques et de physique de Montréal* au moment où les physiciens se sont dissociés des chimistes pour se joindre aux mathématiciens. La nouvelle Société fut immédiatement affiliée à l'ACFAS.

Vers 1950, les personnes oeuvrant dans le secteur de l'enseignement des mathématiques étaient de plus en plus nombreuses dans la Société et acceptaient mal la prépondérance des conférences de physique. Aussi, en 1952, la *Société de mathématiques et de physique* est scindée; les physiciens fondent la *Société de physique de Montréal* et les mathématiciens forment leur groupe en reprenant l'appellation de 1944: *Société de mathématiques de Montréal*<sup>2</sup>.

L'*Association mathématique du Québec*, quant à elle, fut fondée en 1958. Lors de la dissolution de la *Société mathématique de Montréal* en 1959, la majorité de ses membres s'est jointe à l'AMQ et a préparé le deuxième congrès de l'Association.

<sup>1</sup> Les personnes intéressées peuvent avoir des compléments historiques en consultant l'article de Guy W. Richard publié dans le Bulletin d'octobre 1982, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'AMQ.

<sup>2</sup> Les personnes intéressées peuvent avoir des compléments historiques en consultant l'article de Guy W. Richard publié dans le Bulletin d'octobre 1982, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'AMQ.

Depuis ses origines, il y a 32 ans, l'AMQ a voulu contribuer à la promotion de l'enseignement des mathématiques au Québec. À l'article 2 de ses Règlements, on peut lire, en avril 1959, «l'Association a pour but de contribuer à l'étude des mathématiques et au progrès de leur enseignement».

Ce bref historique vous permet de réaliser qu'un organisme doit s'adapter, s'ajuster et trouver des réponses structurelles aux changements. Tout organisme s'inscrit dans un processus d'évolution.

Dans les dernières décennies, une certaine vision de l'enseignement en secteurs de spécialisation a encouragé la prolifération de groupes et associations mathématiques au Québec.

On en compte actuellement dix, incluant l'AMQ. Certains de ces groupes sont soit des groupes d'intérêt de l'AMQ (les membres de ces groupes sont membres de l'AMQ), soit des groupes associés (les membres de ces groupes doivent payer un supplément pour devenir membre de l'AMQ). Ces organismes se sont spécialisés selon un ordre d'enseignement ou un secteur d'activité. Ainsi, par rapport à l'AMQ, on a les groupes d'intérêt CRM, GCSM, GDM, GEMC, GRTS et les groupes associés APAME, GRMS et QAMT. MOIFEM, le dixième groupe, n'a pas ces types de liens avec l'AMQ, mais on a pu constater l'implication de MOIFEM dans diverses activités de l'AMQ et vice versa.

Sous un certain angle, la seule existence de tous ces groupes indique qu'on a voulu s'adapter à des changements spécifiques, soit trouver une réponse structurelle à des besoins et à des intérêts plus immédiats d'un ordre d'enseignement ou d'un secteur d'activité. Ces regroupements traduisent aussi une volonté de se démarquer par rapport aux autres ordres d'enseignement ou par rapport aux divers secteurs d'activité liés aux mathématiques. Objectivement, il est évident que les mathématiciens ont de la difficulté avec la concertation et que la structure mise en place rend difficile la consultation.

En fait, pour le public, il n'est pas évident qu'une telle organisation en 10 groupes soit crédible. L'ouverture d'ensemble sur l'enseignement des mathématiques au Québec est difficile à réaliser tant les préoccupations immédiates d'un ordre priment sur tout. L'articulation des intérêts de chacun ne se fait pas, il est difficile de faire la part des choses devant les propos contradictoires des groupes qui se connaissent mal.

La duplication des énergies dans un contexte de bénévolat conduit inévitablement à un essoufflement des ressources humaines sans permettre la réalisation d'objectifs importants. Beaucoup d'énergies se dépensent pour peu de résultats parfois. On n'arrive pas à conjuguer les actions de façon efficace; il manque une instance de concertation permanente.

Il est trop tôt pour exposer les grandes lignes du projet du comité ad hoc sur les *Structures et règlements*. Mentionnons seulement que l'AMQ a la ferme intention d'être beaucoup plus représentative de tous les ordres d'enseignement en devenant une instance privilégiée pour les activités inter-ordres tout en laissant aux groupes le soin de voir à leurs intérêts spécifiques.

Cette volonté se traduira dans la composition des membres du conseil d'administration. Tous les postes au comité exécutif seront redéfinis; certains disparaîtront sous leur forme actuelle et de nouveaux seront créés. Des changements importants aux *Statuts et règlements* sont à prévoir. Toutes ces transformations seront faites dans le but d'améliorer l'efficacité des actions, non seulement celles de l'AMQ, mais aussi celles des groupes affiliés ou associés.

Nous entrons dans une période de transition. L'AMQ veut se resituer et devenir dans les faits une association dont le créneau d'activités sera de niveau inter-ordres et dont le but sera toujours de promouvoir l'enseignement des mathématiques au Québec.

Comme membre de l'AMQ, vous serez consulté et appelé à participer au processus de décision à l'automne 1991. Par la suite, on implantera à l'AMQ un mode de fonctionnement plus conforme aux réalités des prochaines décennies.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres de tous les ordres d'enseignement qui consacreront temps et énergies afin de garantir le succès des diverses activités de l'AMQ cette année. Mentionnons le travail que devront accomplir les membres du conseil d'administration, du comité exécutif et du comité de rédaction du Bulletin. Signalons de façon particulière les énergies que déploieront, souvent dans l'ombre, toutes ces personnes qui prépareront les concours mathématiques du secondaire et du collégial et qui contribueront à la réalisation du camp mathématique. Enfin, merci à l'équipe dynamique du collège de Sherbrooke qui s'apprête à nous accueillir au 33<sup>e</sup> congrès de l'AMQ. Venez nombreux à cette activité annuelle qui se déroulera sous le thème: «*La formation mathématique: pleins feux sur l'essentiel*».

Pour terminer, à tous ceux qui sont membres de l'AMQ, et à tous ceux qui deviendront membres, je dis personnellement merci; vous avez compris que la survie de l'AMQ tient à son membership. Votre geste est une reconnaissance discrète de la disponibilité que consentent plusieurs membres pour accomplir un travail bénévole dans le cadre d'un service à la communauté mathématique.

Ginette Ouellette,  
présidente

### **Politique de rédaction du bulletin AMQ**

Dans chaque numéro du BULLETIN AMQ, on retrouve un éditorial circonstancié, des chroniques de nature mathématique, des articles d'information et des articles de fond comprenant trois volets: mathématiques, didactique des mathématiques et informatique reliée à l'enseignement des mathématiques.

Tous les articles de fond ont été soumis à l'arbitrage de la façon suivante:

- a. Deux personnes se sont prononcées sur chaque article: un rédacteur et un arbitre externe.
- b. Le rédacteur et l'arbitre ont accepté l'article ou suggéré quelques modifications.
- c. Parfois, s'il y a eu divergence de vue entre le rédacteur et l'arbitre, on a alors fait appel à un 2<sup>e</sup> arbitre.

En général, les articles ne doivent pas avoir été publiés dans une autre revue ou en processus de l'être. Toutefois, il pourrait y avoir des exceptions qui seront étudiées par le comité de rédaction. Les personnes intéressées à publier un article de fond doivent le faire parvenir au rédacteur en chef.

*Les auteurs auront à suivre les directives suivantes:*

- 1) La longueur normalement maximum d'un article est de 20 pages dactylographiées. Les cas d'exception seront étudiés par le Comité de rédaction et la Direction du *Bulletin*.
- 2) Les auteurs doivent faire parvenir au Comité de rédaction quatre (4) copies de leur projet d'article ou de leur article.
- 3) Les articles doivent normalement se situer à l'intérieur de l'un des trois (3) thèmes du *Bulletin*: mathématiques, didactique des mathématiques et informatique appliquée à l'enseignement ou à l'apprentissage des mathématiques. Les cas d'exception seront étudiés par le Comité de rédaction.

Les dates de parution sont: 15 mars, 15 mai, 15 octobre et 15 décembre.

Les articles parus dans le *BULLETIN AMQ* peuvent être reproduits avec la mention de la source. Le prix Roland Brossard sera attribué au meilleur article publié dans le *BULLETIN AMQ*.